

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, GUINCHE, ALLANIC, MANENT, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU.

Date de convocation

9 décembre 2021

A l'exception de : Madame FRAUX.
Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame CHUPIN qui a donné pouvoir à Madame GUINCHE.
Monsieur MORVAN qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.
Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Madame DIVOUX.

Date du
Conseil Municipal

15 DECEMBRE 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame GUINCHE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Présents ---- 25

21/ DENOMINATIONS DE VOIES – OPERATION ZAC PORNICHET PARC ATLANTIQUE – APPROBATION

Votants ----- 32

RAPPORTEUR : Monsieur GILLET, adjoint au Maire

EXPOSE :

Dans le cadre du permis d'aménager de l'opération « Les Oyats » sise dans le prolongement de la ZAC Pornichet Parc Atlantique (ilot C), telle que figurant sur les plans joints, l'aménageur, SILENE, demande la dénomination des voies desservant l'opération ZAC Pornichet Parc Atlantique.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

L'aménageur propose les dénominations suivantes :

- Allée des Haubans pour la voie desservant l'opération « Les Oyats ».
- Allée des Manilles pour la voie desservant la partie ouest de la zone.

Certifié exact,
Le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les dénominations de voies de l'opération ZAC Pornichet Parc Atlantique telles que proposées.

Jean-Claude
PELLETEUR

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
⇒ Considérant qu'il est nécessaire de dénommer les voies de l'opération ZAC Pornichet Parc Atlantique,
⇒ Vu les propositions faites par l'aménageur,
⇒ Vu l'avis de la Commission aménagement, urbanisme et cadre de vie en date du 7 décembre 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les dénominations des voies de l'opération ZAC Pornichet Parc Atlantique telles que proposées et figurant sur les plans joints à savoir :
 - o Allée des Haubans.
 - o Allée des Manilles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.